

Manuel d'instructions

1. Marquage

PROFINET Cartes mères Power Hub MB-FB-GTR1, MBHC-FB-4.GT et passerelle PROFINET PA HD2-GTR-4PA.PN
Certificat ATEX : TÜV 15 ATEX 7735 X Marquage ATEX : Ⓜ II 3G Ex ec IIC T4 Gc
Certificat IECEx : IECEx TUR 16.0007X Marquage IECEx : Ex ec IIC T4 Gc
Pepperl+Fuchs Groupe Lilienthalstraße 200, 68307 Mannheim, Allemagne
Internet : www.pepperl-fuchs.com

2. Validité

Les instructions et procédures spécifiques contenues dans le présent manuel d'instructions nécessitent des précautions particulières afin de garantir la sécurité du personnel autorisé.

3. Personnes concernées/personnel

L'opérateur usine est responsable de la planification, de l'assemblage, de la mise en service, de l'exploitation, de la maintenance et du démontage. Le montage, l'installation, la mise en service, l'exploitation, la maintenance et le démontage de l'appareil peuvent uniquement être réalisés par du personnel qualifié et formé de manière appropriée. Les personnes qualifiées et formées doivent s'assurer d'avoir bien lu et compris le présent manuel d'instructions.

Prenez soin de vous familiariser avec le produit avant de l'utiliser. Lisez attentivement le présent manuel d'instructions.

4. Documentation connexe

Respectez les lois, les normes et les directives qui s'appliquent à l'utilisation prévue et à l'emplacement autorisé. Respectez la directive 1999/92/EC relative aux zones à risque d'explosion. Les fiches techniques, manuels, déclarations de conformité, certificats d'examen UE de type, certificats et dessins de contrôle correspondants, le cas échéant, font partie intégrante du présent document. Ces informations sont disponibles sur le site www.pepperl-fuchs.com.

Pour obtenir des informations spécifiques sur l'appareil, comme l'année de construction, scannez le code QR situé sur l'appareil. Vous pouvez également saisir le numéro de série dans la zone de recherche du numéro de série sur le site www.pepperl-fuchs.com.

En raison de révisions permanentes, la documentation est susceptible d'être modifiée à tout moment. Consultez uniquement la version la plus à jour, disponible sur le site www.pepperl-fuchs.com.

5. Utilisation prévue

Le Power Hub PROFINET est conçu pour connecter les segments PROFIBUS PA à PROFINET.

L'appareil doit être uniquement utilisé dans la plage de température ambiante spécifiée et dans les conditions d'humidité relative sans condensation spécifiées.

L'appareil est un appareil électrique pour zones à risque d'explosion de Zone 2.

Le Power Hub se compose d'une platine-mère et de modules d'alimentation. Selon la configuration, il peut inclure d'autres composants, tels que des passerelles et des modules de diagnostic. Consultez la documentation de chacun de ces produits pour plus d'informations sur ces composants.

6. Utilisation prévue MBHC*, MB*

L'appareil s'installe sur un rail DIN de montage de 35 mm, conformément à la norme EN 60715.

7. Utilisation incorrecte

La protection du personnel et de l'usine n'est pas garantie si l'appareil n'est pas utilisé conformément à l'utilisation prévue.

8. Montage et installation

Ne montez pas un appareil endommagé ou contaminé.

La carte mère du Power Hub dispose d'un emplacement de connexion spécial pour modules de diagnostic HD2-DM* comportant la mention « Module de diagnostic uniquement » (Diagnostic Module only). Ne tentez pas de connecter d'autres modules sur cet emplacement. Les autres modules risqueraient d'être endommagés.

Respectez les conditions de fonctionnement et de l'environnement pendant le montage et l'installation de l'appareil.

L'appareil doit être uniquement installé et utilisé dans un environnement contrôlé garantissant un degré de pollution 2 (ou supérieur), conformément à la norme IEC/EN 60664-1.

En cas d'utilisation dans une zone présentant un degré de pollution plus élevé, l'appareil doit être protégé en conséquence.

Raccordez l'appareil à une alimentation conforme aux exigences relatives à la très basse tension de sécurité (SELV) ou à la très basse tension de protection (PELV).

Exigences relatives aux câbles et aux raccordements MBHC*, MB*

Respectez les points suivants lors de l'installation des câbles et des raccordements :

Respectez les valeurs admissibles pour la section transversale du conducteur.

La longueur de dénudage doit être respectée.

Si vous utilisez des conducteurs multibrins, sertissez des embouts de câbles sur les extrémités des conducteurs.

Respectez le couple de serrage des vis.

8.1. Zone à risque d'explosion

Respectez les instructions d'installation définies par la norme IEC/EN 60079-14.

Respectez les instructions d'installation définies par la norme IEC/EN 60079-25.

L'appareil peut être installé dans les groupes de gaz IIC, IIB et IIA.

La connexion ou la déconnexion sous tension des circuits non de sécurité intrinsèque est uniquement autorisée en l'absence d'une atmosphère potentiellement explosible.

8.1.1. Zone 2

L'appareil peut être installé en Zone 2.

L'appareil doit uniquement être installé et utilisé dans des armoires générales

- conformes aux exigences relatives aux armoires générales de la norme IEC/EN 60079-0,
- qui bénéficient de l'indice de protection IP54 défini par la norme IEC/EN 60529.

9. Utilisation, maintenance et réparation

L'appareil ne doit pas être réparé, modifié ou manipulé.

En présence d'un défaut, l'appareil doit toujours être remplacé par un produit original.

N'utilisez pas un appareil endommagé ou contaminé.

Manipulez uniquement les raccordements au sein de la plage de température ambiante spécifiée.

10. Livraison, transport et mise au rebut

Vérifiez si l'emballage et son contenu sont endommagés.

Vérifiez si vous avez reçu tous les articles et si les articles reçus sont ceux que vous avez commandés.

Conservez l'emballage d'origine. L'appareil doit toujours être stocké et acheminé dans son emballage d'origine.

L'appareil doit être stocké dans un endroit propre et sec. Les conditions de l'environnement autorisées doivent être prises en compte. Reportez-vous à la fiche technique.

L'appareil, les composants intégrés, l'emballage et les batteries incluses (le cas échéant) doivent être mis au rebut en conformité avec les directives et lois en vigueur dans le pays concerné.